

ACTUALITÉS

PRIVATE EQUITY

Six cabinets sur le LBO d'Eurodommages par Cobalt Capital

Le fonds Cobalt Capital a annoncé l'acquisition d'Eurodommages, un courtier-grossiste d'assurances spécialisé dans le risque aggravé automobile. La société était détenue depuis 1997 par Stéphane de Gaye et sa famille qui en ont fait un des leaders français du secteur. Elle s'adresse aux conducteurs malusés ou ayant eu leur assurance résiliée pour d'autres raisons. Eurodommages conçoit des polices d'assurance sur-mesure et les distribue auprès d'un réseau de plus de 2 000 intermédiaires en assurance dans toute la France et en assure la gestion. Elle emploie une trentaine de personnes, signe près de 15 000 contrats par an et déploie un volume d'affaires de près de 25 millions d'euros. Cobalt Capital entend dynamiser le développement commercial de la société pour augmenter sa pénétration du marché français et capitaliser sur son savoir-faire dans le risque aggravé pour élargir son offre à d'autres branches de l'assurance. Le nouvel actionnaire envisage également des opérations de croissance externe. Cobalt Capital était conseillé **Desfilis & McGowan**, avec **Frédéric Pinet**, **Guillaume Giuliani**, associés, **Marie-Victoire James** et **Jennifer Nicolaï** en corporate et financement, **Madeleine Fabre**, associée, et **Eric Spiridion**, conseil en fiscal. **EY Société d'Avocats** est intervenu pour l'audit fiscal, avec **Jean-Philippe Barbé**, associé. Les vendeurs avaient pour conseil le cabinet bordelais **Arpèges**, avec **Hubert Ployart** et **Annie Meignen**, associés. **DLA Piper** assistait le management, avec **Xavier Norlain**, associé. Les banques étaient assistées par **Reed Smith**, avec **Alexandre Tron**, associé, **Aurélien Jugand** et **Anaïs Borel**. Priscus Finance, le conseil financier de l'acquéreur, était accompagné par **DS Avocats**, avec **Bernard Tézé**, associé.

Hoche sur la levée de fonds de Devialet

Devialet, spécialiste des amplificateurs de son haut de gamme, a bouclé une nouvelle levée de fonds d'un montant de 25 millions d'euros auprès de ses actionnaires historiques, dont Jacques-Antoine Granjon (Vente-privee.com), Xavier Niel (Iliad), Marc Simoncini (Meetic, Sensee) et Bernard Arnault (LVMH). Ces fonds sont destinés principalement au développement de Devialet à l'international au travers de la création de filiales de distribution et du déploiement du réseau de boutiques dans de nombreuses métropoles du monde telles que New York, Londres, Shanghai, Paris, Hong Kong, Singapour ou encore Berlin. Devialet investira notamment pour assurer son rapide développement aux Etats-Unis avec son nouveau sound center Phantom. L'opération était conseillée par **Hoche Société d'Avocats**, avec **Laurent Bensaïd**, associé, et **Laura Vanhoutte**.

LJCA, Linklaters et Gide sur le rachat de Lucheux par BlackFin

Le fonds d'investissement BlackFin a pris le contrôle majoritaire de la société Lucheux, dont la raison sociale devient LSA Courtage, un courtier spécialisé sur le marché des risques IARD du particulier. Bertrand Liber, le directeur général de la société depuis 2008, investit aux côtés

de BlackFin dans le cadre de cette opération et reprend la présidence précédemment exercée par le fondateur historique, Jean-Claude Lucheux. BlackFin était conseillé par **Gide Loyrette Nouel**, avec **Pierre Karpik**, associé, et **Louis Oudot de Dainville**. Bertrand Liber avait pour conseil **Lerins Jobard Chemla Avocats**, avec **Laurent Julienne** et **Alexis Katchourine**, associés. **Linklaters** conseillait les cédants, avec **Marc Petitier**, associé, et **Maud Fillon**.

Quatre conseils sur le nouveau LBO d'IP Santé Domicile

Le groupe lyonnais de prestations de santé à domicile IP Santé Domicile, créé par le fonds Ekkio en 2008, repart pour un nouveau LBO avec un consortium composé de HLD, majoritaire, UI Gestion et DV France. La presse évoque un montant d'environ 200 millions d'euros. L'opération a été financée notamment par une dette unitranche apportée par Ares Management. Quatrième prestataire de santé en France, IP Santé Domicile réalise un chiffre d'affaires de près de 80 millions d'euros. Les nouveaux actionnaires entendent accompagner la société dans son développement et soutenir la consolidation du secteur. Le consortium était conseillé par **Weil Gotshal & Manges**, avec **Alexandre Duguay**, associé, **Jonathan Bay**, **Pierre-Alexandre Kahn** et **Adina Mihaescu** en corporate, **Edouard de Lamy**, associé, et **Frédéric Bosc** en fiscal, **Cassandra Porgès**, conseil, **Cristina Marin** et **Ilana Smadja** en financement, **Romain Ferla**, associé, et **Anne-Sophie Dalet** en concurrence. Les cédants avaient pour conseil **Willkie Farr & Gallagher**, avec **Christophe Garaud**, **Grégory de Saxcé**, associés, **Gil Kiener** et **Xavier Nassoy**. **Hoche Société d'Avocats** conseillait le management, avec **Laurent Bensaïd**, associé, et **Jennifer Pernet**. Ares Management était assisté par une équipe franco-britannique de **Hogan Lovells** avec, à Paris, **Michel Quéré**, associé, **David Albertini** et **Isabelle Rivallin**.

Six conseils sur la création d'IM Square

L'ancien dirigeant d'Edmond de Rothschild AM, Philippe Couvrecelle, a annoncé la finalisation de sa plateforme d'investissement IM Square, avec son associé Jean Maunoury, et dont les actionnaires fondateurs sont Amundi, Eurazeo, Cogepa et La Maison. L'objectif d'IM Square est d'investir dans des sociétés de gestion entrepreneuriales de taille moyenne (comprise en 1 et 15 milliards de dollars d'encours) offrant un fort potentiel de croissance. La plateforme investira en premier lieu dans des sociétés américaines, avant de s'ouvrir aux marchés européen et asiatique. La plateforme est dans un premier temps une société holding de droit français et, dans un second temps, prendra la forme d'une «autre FIA» au sens de l'article 214-24 du Code monétaire et financier et sera gérée par une société de gestion basée à Londres. Les associés fondateurs étaient conseillés par **Cazals Manzo Pichot** pour la structuration fiscale et la coordination des autres conseils juridiques, avec **Romain Pichot**, associé. Ils avaient également pour conseil **CMS Bureau Francis Lefebvre**, avec **Jérôme Sutour**, associé, et **Damien Luqué** pour les aspects réglementaires. Les cabinets **Kemp Little** au Royaume-Uni, **Elvinger Hoss & Prussen** au Luxembourg et **Gray Tolub** aux Etats-Unis sont intervenus pour les aspects droit locaux. Les investisseurs étaient assistés par **Mayer Brown** sur les aspects d'incentive des managers, avec **Benjamin Homo** et **Christopher Laloz**, associés.